

calendrier des marchés lausannois adaptations horaires de mars à début juin

Après la pause hivernale, une nouvelle formule sera introduite pour le marché des artisans-créateurs qui se déroulera périodiquement sur les places de la Palud et de Pépinet. Le marché d'Ouchy reprendra le dimanche 2 avril 2017. Le marché des chômeurs devient le marché solidaire des quatre saisons dès le 1^{er} janvier et se tiendra toujours à la place de la Riponne. Enfin, en raison des week-ends de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, les dates de plusieurs marchés seront légèrement décalées.

marché des artisans-créateurs, place de la Palud et place Pépinet

Chaque premier vendredi du mois, de mars à novembre, de 10h à 19h, à la place de la Palud (premier marché le vendredi 3 mars 2017).

Chaque premier et troisième samedi du mois, d'avril à octobre, de 8h30 à 19h, à la place Pépinet (premier marché le samedi 1^{er} avril 2017). En raison du carnaval de Lausanne, le marché du samedi 6 mai 2017 est déplacé au samedi 13 mai 2017.

marché non alimentaire, place de la Riponne

Les mercredis et samedis, de 8h à 14h30 entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, respectivement de 8h à 15h entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

marché alimentaire, boulevard de Grancy

Les lundis et jeudis de 8h à 13h.

Les jours fériés du premier semestre 2017 déplaceront les marchés comme suit:

- le lundi 17 avril 2017 (Pâques), le marché sera déplacé au mardi 18 avril 2017
- le jeudi 25 mai 2017 (Ascension), le marché sera déplacé au vendredi 26 mai 2017
- le lundi 5 juin 2017 (Pentecôte), le marché sera déplacé au mardi 6 juin 2017.

marché aux puces, place Chauderon

Chaque mardi et jeudi de 9h à 19h.

En raison du jeudi de l'Ascension, le marché du 25 mai 2017 sera déplacé au vendredi 26 mai 2017.

marché solidaire des quatre saisons, place de la Riponne

Chaque mardi et jeudi de 9h à 19h.

En raison du jeudi de l'Ascension, le marché du 25 mai 2017 sera déplacé au vendredi 26 mai 2017.

marché d'Ouchy, allée des Bacounis

Chaque dimanche durant la période estivale, de 8h à 20h.

Il se déroulera du dimanche 2 avril 2017 au dimanche 1^{er} octobre 2017.

zone de mets à l'emporter, place de la Riponne

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, en journée, excepté les jours fériés (vendredi 14 avril, lundi 17 avril, jeudi 25 mai et lundi 5 juin 2017).

La Direction de la sécurité et de l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 021 315 32 00

Ces informations sont également disponibles à l'adresse : www.lausanne.ch/agenda

Lausanne, le 27 février 2017